

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 31

Votants : 32 (dont 1 procuration)

N° 4

OBJET :

**RENOUVELLEMENT
DE LA
CONVENTION
D'ACCUEIL DE
CONSEILLERS
NUMERIQUES
FRANCE SERVICES
-
DEMANDE DE
SUBVENTION**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. Romain DEJEAN à Mme Christine MAGNAUD.

Absents excusés :

Mme et M. C. BARDOT – M. MARIEN, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SZYPULA - O. ROYER – P. COLAS - T. LAPLACE – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET – J. BLETTERY – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu le Projet de Territoire « AGIR 2035 », adopté par délibération du 2 décembre 2021, lequel fait notamment de la digitalisation des services au public et de l'accompagnement des populations aux usages numériques des objectifs prioritaires en termes de développement de l'attractivité territoriale,

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté, en date du 30 mars 2023, relatif au tableau des effectifs et approuvant notamment le renouvellement des deux postes de conseillers numériques France Services,

Vu la Délibération n° 3 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté, en date du 23 février 2023, donnant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire afin de solliciter et signer les demandes de subvention et les documents afférents au profit de Vichy Communauté auprès de tous les organismes et collectivités sans limitation de montant,

Considérant les modalités de reconduction, opérationnelles et de cofinancement, du dispositif des « Conseillers Numériques France Services » promu par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT),

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver le plan financement de la reconduction du dispositif d'accueil de deux conseillers numériques France Services au sein de Vichy Communauté et de solliciter le soutien financier de l'Etat comme suit :

Dépenses		Recettes		
<i>Année 1 (2023-2024)</i>				
Recrutement de deux conseillers numériques France services	50 000 €	Etat (ANCT)	35 000 €	70%
		Vichy Communauté	15 000 €	30%
TOTAL CHARGE	50 000 €		50 000 €	100%
<i>Année 2 (2024-2025)</i>				
Recrutement de deux conseillers numériques France services	50 000 €	Etat (ANCT)	25 000 €	50%
		Vichy Communauté	25 000 €	50%
TOTAL CHARGE	50 000 €	TOTAL CHARGE	50 000 €	100%
<i>Année 3 (2025-2026)</i>				
Recrutement de deux conseillers numériques France services	50 000 €	Etat (ANCT)	25 000 €	50%
		Vichy Communauté	25 000 €	50%
TOTAL CHARGE	50 000 €	TOTAL CHARGE	50 000 €	100%

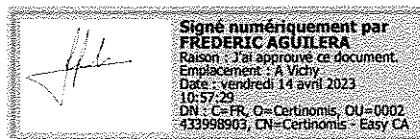
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son Représentant, à signer la convention de renouvellement d'accueil de deux conseillers numériques France Services avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et tout document afférent à ce renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 avril 2023.
Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTZAIRE DU 13 AVRIL 2023

Objet de l'acte : - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ACCUEIL DE CONSEILLERS
NUMERIQUES FRANCE SERVICES - DEMANDE DE SUBVENTION

.....
Date de décision: 13/04/2023

Date de réception de l'accusé 14/04/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 13AVR2023_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230413-13AVR2023_4-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-200071363-20230413-13AVR2023_4-DE-1-1_1.pdf
)